



Conférence régionale  
des élus de l'Estrie

## **MÉMOIRE**

déposé par la

### **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE**

**dans le cadre de la consultation sur les pratiques d'accommodement  
reliées aux différences culturelles**

**Sherbrooke, les 21, 22 et 23 novembre 2007**

**16 novembre 2007**

**Mémoire déposé par la Conférence régionale des élus de l'Estrie  
dans le cadre de la consultation sur les pratiques d'accommodement  
reliées aux différences culturelles**

**16 novembre 2007**

**INTRODUCTION**

---

La région de l'Estrie compte environ 300 380 personnes, soit près de 4 % de la population du Québec. La région est divisée en six municipalités régionales de comté (MRC) : de Coaticook, des Sources, du Granit, du Haut-Saint-François, du Memphrémagog, du Val Saint-François et de la ville de Sherbrooke. Près de la moitié de la population vit à Sherbrooke. Outre la ville (et MRC) de Sherbrooke, l'ensemble du territoire est à caractère rural. En 2001, la région comptait **9970 immigrants**, soit environ 1,4% du total des immigrants résidants au Québec. Toutefois, l'immigration est surtout un phénomène sherbrookoïse : entre 1996 et 2005, **86 %** de l'ensemble des immigrants arrivés dans la région se sont installés à **Sherbrooke**, 11 % dans la MRC du Memphrémagog et les 3 % restants à travers les cinq autres MRC de l'Estrie. Les données de 2006 ne seront disponibles qu'en décembre 2007.

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. Dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires, la Conférence régionale des élus voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

C'est à ce titre qu'elle considère important de saisir l'occasion des audiences de la commission pour réfléchir sur **l'intégration des personnes immigrantes** dans notre région qui se veut innovatrice, se considère dotée de ressources exceptionnelles et où il fait bon vivre.

## LE CONTENU DU MÉMOIRE

---

Dans le cadre de ses prérogatives, la Conférence régionale des élus de l'Estrie aborde cette consultation sous l'angle de l'intégration des personnes immigrantes dans la société d'accueil estrienne et souhaite laisser aux organisations dont c'est la mission le soin de se prononcer sur les autres aspects évoqués devant la Commission.

Outre des données statistiques, le présent mémoire comporte des références à des entrevues et à un sondage auprès de diverses personnes et organisations de la région réalisé pour la Conférence régionale des élus de l'Estrie par une agente de recherche et un professeur du Groupe de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke. Il nous paraît essentiel de formuler nos commentaires sous l'angle des éléments qui font consensus en région, et le Plan de développement régional 2007-2012 constitue notre référence. Par ailleurs, s'il s'avère possible de donner des suites concrètes aux recommandations que la Commission adressera au gouvernement du Québec, nous tenterons d'identifier les moyens dont dispose la région pour prendre en charge cet aspect de notre développement dans une perspective d'enrichissement du tissu social et de facilitation de la cohabitation au sein de nos communautés.

## DES ENJEUX IMPORTANTS EN ESTRIE

---

Adopté en octobre 2006, le Plan de développement de la région de l'Estrie constitue l'outil de planification et de développement régional à la disposition de la CRÉ et des divers partenaires économiques et sociaux de notre région. Parmi les grands enjeux identifiés, **le capital humain et l'immigration** y sont identifiés comme moteurs de développement importants. La région fera face au cours des prochaines années à une importante pénurie de **main-d'œuvre** et il nous apparaît que l'immigration peut combler une part de ces besoins, d'où l'importance de faciliter l'intégration en emploi des personnes immigrantes. De plus, comme un développement équilibré du territoire est souhaitable et que nous avons à cœur de nous assurer du maintien de nos **communautés rurales vivantes**, faciliter l'immigration en milieu rural est une piste de solution qui doit permettre d'encourager l'intégration et la rétention des immigrants.

La région de l'Estrie compte divers organismes communautaires oeuvrant à l'accueil et à l'établissement des personnes immigrantes ou ayant comme mission de faciliter les relations interculturelles. Il importe de reconnaître leur expertise et de s'assurer qu'ils ont les moyens d'agir efficacement.

## **POINTS DE VUE SELON LES QUATRE DIMENSIONS DES RAPPORTS INTERETHNIQUES ET LES PRATIQUES D'HARMONISATION**

---

### **A) Les valeurs et les droits : Équité**

La région s'est dotée de principes directeurs en prémisses du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012. Ainsi, la région privilégie le développement durable et est solidaire et respectueuse de la **diversité culturelle**; elle veut réduire les inégalités et fait la **promotion de l'équité, particulièrement en regard de la situation des femmes**, des jeunes, des aînés et des **personnes immigrantes**.

En ce qui concerne l'égalité des femmes et des hommes, la CRÉ de l'Estrie appuie le Conseil du statut de la femme qui stipule que : « l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être compromise au nom, notamment, de la liberté de religion »<sup>1</sup>. Nous croyons que l'égalité de fait doit s'appliquer au Québec.

### **B) La diversité culturelle : Une histoire régionale riche en cohabitation harmonieuse**

Un retour sur l'histoire de l'Estrie ou des Cantons-de-l'Est s'impose dans le cadre de ce mémoire. La situation de notre région est presque unique au Québec. Effectivement, la région est née de trois groupes d'origines et de confessions très différentes : soit dans un premier temps des

---

<sup>1</sup>Conseil du statut de la femme, *communiqué de presse*, 27 septembre 2007.

Américains anglophones, de confessions évangélistes et chrétiennes; puis une vague de ressortissants des îles Britanniques, aussi anglophones et majoritairement anglicans, presbytériens, et enfin, de catholiques et de canadiens-français (terme à interpréter dans sa perspective historique) francophones et catholiques.

Il nous apparaît que traiter en 2007 de pratiques d'accommodements liées aux différences culturelles nous permet de mettre en évidence le fait que, dans notre région, ces gens d'origine, de langue et de pratiques religieuses différentes ont **cohabité** depuis le 19<sup>e</sup> siècle dans des relations fondées sur des **rappports généralement harmonieux**. Le développement de la ville de Sherbrooke et de la région de l'Estrie en est la preuve. D'ailleurs, la région des Cantons-de-l'Est a inauguré en 2007 le « Chemin des Cantons », route touristique signalisée entièrement vouée à la reconnaissance et à la mise en valeur du patrimoine paysager, bâti et culturel de la région. Les églises de toutes confessions font partie de ce paysage bâti. Les municipalités de toute la région se sont, pour plusieurs d'entre elles, dotées de règlements qui visent à protéger les ensembles patrimoniaux tout comme les paysages. Soulignons qu'aucune difficulté ou manifestation d'opposition de quelque part que ce soit n'ont été rencontrées à l'égard de ce projet hautement structurant pour la région.

De même, deux événements annuels récurrents se déroulent dans la région. D'abord, le Festival des traditions du monde, qui se tient déjà depuis 10 ans offre la chance de participer à une grande fête : celle de la fraternité et de la multiethnicité. Le second événement, Le Buffet des Nations constitue une autre occasion de découvrir les diverses cultures par le biais des sens et des saveurs. Ces deux activités remportent un fort succès année après année.

Un rapport préparé pour le compte de la CRÉ plus tôt cette année précise déjà que : « ... non seulement l'Estrie est-elle une des régions pilotes pour la mise en œuvre des orientations de régionalisation de la politique québécoise en matière d'immigration, mais la ville de Sherbrooke a été la première au Québec à mettre en œuvre une *Politique d'accueil et d'intégration des immigrantes et immigrants* en 2004.»

## C) Le modèle d'intégration : Éducation et emploi

### ÉDUCATION

#### *L'accueil des enfants immigrants*

« La qualité et la pertinence de l'encadrement éducatif offert aux jeunes enfants des personnes immigrantes sont bien sûr un facteur important dans la décision des parents de demeurer dans la région. Il s'agit là également d'un investissement dans la formation d'individus qui sera en mesure de poursuivre des études à long terme, d'intégrer le marché du travail et d'éventuellement contribuer au développement économique de la région. Or, une enseignante du secondaire<sup>2</sup> que nous avons rencontrée a déploré la diminution et l'insuffisance des ressources humaines disponibles pour accueillir adéquatement les enfants dans le système scolaire et pour s'assurer d'une acquisition satisfaisante de la langue française. Le nombre croissant d'enfants d'immigrants dans les classes d'accueil et la diversité de leurs cultures d'origine placent souvent les enseignants de ces classes dans l'incapacité d'assurer un suivi adéquat de chaque élève et encourage le passage rapide des meilleurs élèves en classe régulière même si leur maîtrise du français demeure approximative. Ces derniers éprouvent alors des difficultés qui se traduisent trop souvent par la perte d'une année scolaire. »

Si la question des enfants immigrants présente des particularités liées à l'intégration dans la société estrienne via le système d'éducation et l'apprentissage du français, il ne faudrait pas omettre d'aborder la notion d'intégration des enfants de familles étrangères à tous les ordres d'enseignement. À la fois, le soutien aux enfants de niveau primaire ou secondaire dans les classes d'accueil doit-il être adapté aux besoins et à la fois, des services doivent être accessibles au niveau collégial et universitaire.

---

<sup>2</sup> Elle a travaillé suffisamment longtemps en classe d'accueil pour pouvoir discuter également de la situation au primaire.

### *Le programme de francisation: un outil favorable à l'intégration*

« Il est évident que l'adulte immigrant non francophone qui arrive au pays a besoin, lui aussi, de cours d'apprentissage du français. Un programme de francisation offert par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles au CÉGEP de Sherbrooke est d'ailleurs dispensé afin de favoriser l'intégration des immigrants adultes. On note un taux de réussite assez important chez les 70 % de réfugiés qui s'y inscrivent ... Par la suite, ces personnes poursuivent des études au niveau secondaire ou collégial (technique) dans le but de se retrouver sur le marché du travail le plus rapidement possible.

Cependant, la population immigrante issue de pays francophones<sup>3</sup> n'a évidemment pas de raisons majeures pour s'inscrire à un programme de francisation<sup>4</sup>. M. Martin Lambert, du Service de coopération internationale au CEGEP de Sherbrooke, considère cette situation problématique, car ce cours a une portée beaucoup plus large que strictement la francisation (l'on suppose). Bien qu'il demeure un programme d'apprentissage du français, il constitue en premier lieu un programme visant l'intégration : bien d'autres aspects que les rudiments de la langue française y sont abordés. Les immigrants francophones n'ont ainsi aucun accès aux bénéfices liés, par exemple, aux projets de jumelage ou encore à l'encadrement des nouveaux arrivants que procure une telle formation.

### *Le problème des débouchés*

Au niveau des études universitaires, l'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's dans une moindre mesure, constituent des pôles d'attraction pour les étudiants étrangers<sup>5</sup>. Par conséquent, les universités deviennent des moteurs de recrutement potentiels en vue d'attirer en Estrie des individus hautement qualifiés susceptibles de s'établir dans la région et de contribuer de manière

---

<sup>3</sup> Notons ici que les Français et les Marocains constituaient à eux seuls, en 2005, 38 % de la population immigrante de l'Estrie (gouvernement du Québec, 2007, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. *Portraits régionaux 1996-2005 – Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2007*, p. 20)

<sup>4</sup> L'Université de Sherbrooke offre aussi un programme de francisation pour immigrants.

<sup>5</sup> Selon les gens travaillant au Programme des étudiantes et étudiants internationaux de l'Université de Sherbrooke, il y aurait 1200 étudiants internationaux, soit 6 % de la population étudiante totale des campus de l'Université de Sherbrooke (et 10 % si on ne prend en compte que la population étudiante inscrite à temps plein) dont 250 à 300 en échange. Les autres suivent un programme régulier. Une soixantaine de communautés y sont représentées.

significative au développement économique. Pourtant, les étudiants étrangers sont peu nombreux à demeurer en Estrie au terme de leurs études. Selon M. Pierre Dagenais de la Société de développement économique de Sherbrooke, seulement 15 % des étudiants étrangers seraient actuellement retenus. »

Nous devons préciser que cette situation est tout de même normale, plusieurs étudiants ayant des obligations envers leur pays ou leur famille ou encore sont dévoués au développement de leur pays d'origine.

« Des étudiants rencontrés dans le cadre de notre recherche ont d'ailleurs indiqué qu'ils appréciaient beaucoup l'Estrie, mais qu'ils n'hésiteraient pas à quitter pour une autre ville s'ils n'y trouvaient pas d'emploi, alors que d'autres ont mentionné qu'en raison de leur statut de simple « étudiant » étranger, la ville d'accueil montrait peu d'intérêt à favoriser leur intégration ailleurs qu'au sein de l'université<sup>6</sup>. Or, il est vrai que l'obtention d'un emploi durant la période des études est un facteur qui favorise l'intégration et les intervenants de l'Université de Sherbrooke le confirment : étudier ici constitue un très bon tremplin pour choisir de vivre à Sherbrooke (nouveaux réseaux sociaux, découverte de la vie québécoise, qualité de vie de la région estrienne), mais la suite du diplôme dépendra définitivement de l'aisance avec laquelle le nouveau diplômé se trouvera un emploi qui lui procurera satisfaction et souvent, cette facilité est tributaire d'une embauche lors des années d'études. »

## **LE MARCHÉ DE L'EMPLOI**

### *La surreprésentation des réfugiés en Estrie*

Dans le cas particulier de l'Estrie, le statut des immigrants constitue sans doute un facteur important dans la capacité d'intégrer le marché du travail. En effet, alors qu'entre 1996 et 2005 le Québec a accueilli 51,2 % d'immigrants économiques et 21,6 % de réfugiés, les chiffres pour l'Estrie font plutôt état de 36,5 % d'immigrants économiques et de 46,9 % de réfugiés<sup>7</sup>. En ce

---

<sup>6</sup> Le gouvernement fédéral semble prendre ce problème au sérieux, voir p. 12 à ce sujet

<sup>7</sup> Gouvernement du Québec, 2007, *Portraits régionaux 1996-2005. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2007*. Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. p. 19.

sens, il n'est pas surprenant de constater que pour la même période (1996-2005), 11,8 % des 5405 immigrants reçus en Estrie sont originaires de Colombie, 11,3 % de Bosnie-Herzégovine et 5,3 % de l'Afghanistan<sup>8</sup>. C'est donc dire que plusieurs des immigrants qui s'établissent en Estrie, non seulement n'ont pas été admis sur la base de leur réalisation et de leur potentiel en termes de contribution économique, que ce soit à titre de travailleurs qualifiés, d'entrepreneurs ou encore d'investisseurs, mais ils n'ont pas été choisis en fonction des besoins économiques de la région.

### ***Le problème de la langue***

Des données récentes laissent entrevoir que la barrière linguistique peut également constituer un facteur déterminant dans l'intégration des immigrants en Estrie. En effet, sur le total des 5405 immigrants reçus dans la région entre 1996 et 2005 et toujours présents en en 2007, près de la moitié d'entre eux, soit 2636 (48,7 %) ne connaissaient ni le français ni l'anglais alors que ce pourcentage était de 32,1 à l'échelle du Québec pour la même période<sup>9</sup>. Si l'on ajoute à ce groupe les 385 immigrants qui affirment ne maîtriser que l'anglais, c'est un total de 55,8 % des nouveaux immigrants qui s'établissent en Estrie qui ne maîtrisent pas le français<sup>10</sup>; pour l'ensemble du Québec, ce pourcentage est plutôt de l'ordre de 49,1%. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la capacité de rétention des immigrants dans la région, du moins si l'on considère qu'à l'échelle du Québec, près de 90 % des immigrants qui maîtrisent le français demeurent dans la province, alors que seulement 75 % de ceux qui ne maîtrisent que l'anglais ou encore ni l'anglais ni le français demeurent au Québec.

### ***La pénurie de main-d'oeuvre***

Nous savons que le problème de l'emploi est un facteur déterminant pour expliquer l'exode des immigrants venus s'établir d'abord en Estrie. Il semble qu'en plus des compétences non reconnues, c'est le manque d'adéquation entre les besoins de main-d'oeuvre en Estrie et le type d'immigrants recrutés pour la région qui constitue un problème additionnel. En fait, alors qu'en

---

<sup>8</sup> Gouvernement du Québec, 2007, *Portraits régionaux 1996-2005. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2007*. Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. p. 20.

<sup>9</sup> Gouvernement du Québec, 2007, *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2002-2006. Mars 2007*. Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. p. 10.

<sup>10</sup> Gouvernement du Québec, 2007, *Portraits régionaux 1996-2005. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2007*. Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. p. 19.

région, c'est le secteur professionnel spécialisé qui souffre le plus actuellement du manque de main-d'œuvre, les immigrants sherbrookoïses qui ne font pas partie de la population des investisseurs, des étudiants ou des réfugiés sont surqualifiés pour ce type d'emploi... Ainsi, non seulement les emplois disponibles restent vacants, mais les immigrants surqualifiés se retrouvent à occuper des emplois de bas niveau. » Il est important de mentionner que la grille de sélection des immigrants a été modifiée au cours des dernières années et que nous devrions en sentir les effets à court ou moyen terme.

La région de l'Estrie peut compter sur une offre de formation professionnelle et technique fortement diversifiée. Des efforts substantiels sont consentis afin de favoriser l'adéquation entre les offres de formation et les besoins de main-d'œuvre sur l'ensemble du territoire estrien. La valorisation des carrières techniques fait l'objet d'un projet régional et les partenaires sont unis pour favoriser l'inscription des personnes immigrantes dans ces programmes de formation liés aux besoins de relève de main-d'œuvre.

« D'autre part, selon Monsieur Souлами, directeur général de l'organisme Actions interculturelles de développement et d'éducation, la région n'a pas son juste ratio d'investisseurs étrangers. En effet, selon lui, 95 % de ces immigrants investissent à Montréal, 1 % à Hull et 1 % à Québec, alors que les 3 % restants sont répartis entre quatorze régions, dont l'Estrie. La région pourrait aisément avoir besoin d'entreprises dynamiques pour stimuler son économie, mais là encore les besoins de la région ne sont pas comblés.

#### *La méconnaissance des sensibilités de la population québécoise*

Certes, ce ne sont pas tous les immigrants qui sont sans emploi. Certains viennent ici pour investir et démarrer une entreprise alors que d'autres trouvent du travail plus facilement. Selon nos informateurs, dans les deux cas, des problèmes d'ajustement se font sentir. Par exemple, de bons investisseurs vont échouer dans leur projet en raison d'une incompréhension de la spécificité de la clientèle québécoise – qui n'est pas française il va sans dire, mais bien nord-américaine francophone<sup>11</sup> – et du marketing nécessaire afin de rejoindre cette clientèle. Par

---

<sup>11</sup> Précision amenée par M. Pierre Dagenais de la Société de développement économique de Sherbrooke en référence aux problèmes d'immigrants francophones qui démarrent des projets d'affaires ambitieux sur la base d'une

ailleurs, les employeurs (et les employés) d'entreprises locales ressentent un malaise devant le manque d'ajustement des immigrants face à la culture entrepreneuriale québécoise. Que ce soit au niveau des façons spécifiques d'intervenir en milieu communautaire, des manières d'interagir avec une clientèle ou encore des tentatives de s'intégrer dans une équipe de travail, il semble que les immigrants auraient avantage à en connaître plus sur la culture entrepreneuriale québécoise, les pratiques d'affaires, les normes du travail et notamment sur les particularités du milieu du travail au Québec et en Estrie.<sup>4</sup>»

#### **D) La Laïcité : le patrimoine religieux dans les Cantons-de-l'Est : une richesse**

Tel que mentionné précédemment, la région fait la promotion de la route touristique et culturelle le Chemin des Cantons qui met en valeur le patrimoine anglo-saxon des bâtisseurs de notre région. Pour chacune des MRC du territoire, les points d'intérêts répertoriés sont : églises, moulins, écoles, ponts couverts, etc. Ainsi, le patrimoine religieux en fait indéniablement partie. Cet exemple ne constitue qu'une illustration de la part importante de ces « traces de religion » dans notre cadre de vie. Il serait inacceptable d'envisager de retirer toutes ces références culturelles et identitaires de notre coin de pays au profit d'une laïcité intégrale.

## **RECOMMANDATIONS**

---

### **En matière de citoyenneté**

1. Dans la sphère publique, appliquer la recommandation du conseil du statut de la Femme : « l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être compromise au nom, notamment, de la liberté de religion »;

---

connaissance présumée de la clientèle francophone. Les faits leur démontrent trop tard que les Québécois francophones ne constituent pas une clientèle comparable aux francophones européens ou africains.

2. Créer un programme de familiarisation avec la culture locale<sup>12</sup>, en parallèle au programme de francisation, qui permettrait ainsi aux immigrants francophones (réfugiés, étudiants, diplômés et investisseurs) de mieux saisir la dynamique québécoise et estrienne.

### **En matière d'éducation**

3. Fournir les ressources humaines nécessaires dans les classes d'accueil et dans les classes régulières pour assurer aux enfants d'immigrants un enseignement adéquat du français ainsi que des mécanismes pour faciliter le passage de ces enfants dans le programme scolaire provincial;
4. Favoriser l'intégration des étudiants étrangers à l'extérieur du cadre universitaire;

### **En matière de développement économique**

- A) Favoriser l'entrée sur le marché du travail des personnes immigrantes, ainsi que leur maintien en emploi :
5. en s'assurant que les immigrants soient bien informés sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi, notamment à travers les organismes ethnocommunautaires et ceux dédiés à l'immigration dans la région;
  6. en faisant la promotion de l'embauche de main-d'œuvre immigrante comme condition de développement économique et en mettant en valeur la contribution que ces personnes peuvent apporter à l'entreprise;

---

<sup>12</sup> Ce pourrait être, par exemple, un cours d'éducation à la citoyenneté québécoise où l'on y enseignerait les valeurs démocratiques québécoises, la culture entrepreneuriale québécoise, les structures des organismes communautaires (proposition de Mme Claudy Harvey, Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie), l'histoire et le système politique du Québec, etc.

7. en invitant les responsables gouvernementaux à promouvoir les régions (notamment la région estrienne) lors de voyages de prospection d'investisseurs à l'étranger plutôt que de se limiter à Montréal ou la province de Québec de manière générale;
  8. en recrutant des immigrants dont les compétences correspondent aux besoins locaux de main-d'œuvre.
- B) Favoriser le déploiement des capacités et qualifications professionnelles des personnes immigrantes :
9. en favorisant l'obtention d'un emploi qui correspond au profil professionnel de l'immigrant;
  10. en favorisant l'actualisation et la mise à niveau des compétences de même que la reconnaissance des acquis;
  11. en promouvant l'embauche par les principaux employeurs de la région de personnes-ressources habilitées à gérer la diversité culturelle et favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans leur milieu de travail;
  12. en stimulant l'entrepreneurship immigrant par l'entremise d'un encadrement adéquat en matière de familiarisation avec la spécificité de la clientèle francophone nord-américaine, d'études de marché locales et d'un marketing efficace orienté en fonction des spécificités de la région;
  13. en révisant les exigences de reconnaissance des diplômes et des compétences.<sup>4»</sup>

## **PRISE EN CHARGE PAR LA RÉGION DE CERTAINES RECOMMANDATIONS**

---

Forte de son dynamisme et d'une pro activité démontrés, la région de l'Estrie a déjà initié certaines actions afin d'atteindre ses objectifs. Ainsi, quatre ministères, par le biais de leur direction régionale, se sont unis pour mettre en place la stratégie interministérielle pour lever les obstacles à l'intégration en emploi des personnes immigrantes. Cette stratégie régionale permettra de rencontrer les recommandations 5 et 6 pour favoriser l'entrée sur le marché du travail des personnes immigrantes, de même que les recommandations 9, 12 et 13 visant à favoriser le déploiement des capacités et qualifications professionnelles des personnes immigrantes.

La lutte au décrochage scolaire, la valorisation de l'éducation et le rapprochement entre la formation professionnelle et technique avec le marché du travail sont les objets de la Table estrienne de concertation formation emploi (TECFE). Cette table de concertation travaille notamment sur la reconnaissance des acquis, ce qui permettra de rencontrer les recommandations 10 et 13 portants sur les compétences des personnes immigrantes.

Dans le cadre de ces deux groupes régionaux reconnus par la Conférence régionale des élus de l'Estrie, il nous paraît essentiel que le gouvernement du Québec facilite l'actualisation des travaux par une reconnaissance de l'expertise régionale et un appui technique ou financier dans la réalisation de certains projets qui pourraient émerger. Dans certains cas, une modulation de programmes ou mesures pourrait s'avérer nécessaire.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie compte sur un outil de développement régional unique aux CRÉ, les ententes spécifiques. Des travaux seront entrepris par la CRÉ de l'Estrie avec ses partenaires régionaux afin d'évaluer la pertinence de conclure une entente portant entre autres sur les recommandations 2 (en matière de citoyenneté), 4 (en matière d'intégration des étudiants étrangers à l'extérieur du cadre universitaire) et 11 (gestion de la diversité culturelle en entreprise). Si les travaux que nous entreprendrons s'avèrent concluants, le gouvernement du Québec sera invité à s'engager dans cette entente.

En terminant, nos travaux adressent au gouvernement du Québec les recommandations suivantes : 1 (égalité entre les femmes et les hommes), 3 (ressources suffisantes en matière d'éducation), 7 (promotion des régions à l'étranger) et 8 (recrutement selon les besoins locaux de main-d'œuvre).

## CONCLUSION

La Conférence régionale des élus de l'Estrie souhaite avoir contribué à démontrer que la cohabitation harmonieuse est possible, notre région le démontre depuis de nombreuses années. Toutefois, les défis démographiques et économiques que le Québec et ses régions sont appelés à relever, des efforts d'intégration doivent être faits.

Modestement, la CRÉ de l'Estrie a identifié des pistes d'action qu'elle estime que la région pourra mettre en œuvre en misant sur ses forces vives.

### Sommaire des recommandations et prise en charge

Recommandations	S'adressant à :
1. Dans la sphère publique, appliquer la recommandation du conseil du statut de la Femme : « l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être compromise au nom, notamment, de la liberté de religion »;	Gouvernement du Québec
2. Créer un programme de familiarisation avec la culture locale, en parallèle au programme de francisation, qui permettrait ainsi aux immigrants francophones (réfugiés, étudiants, diplômés et investisseurs) de mieux saisir la dynamique québécoise et estrienne.	Région par le biais d'une entente spécifique
3. Fournir les ressources humaines nécessaires dans les classes d'accueil et dans les classes régulières pour assurer aux enfants d'immigrants un enseignement adéquat du français ainsi que des mécanismes pour faciliter le passage de ces enfants dans le programme scolaire provincial;	Gouvernement du Québec
4. Favoriser l'intégration des étudiants étrangers à l'extérieur du cadre universitaire;	Région par le biais d'une entente spécifique

5. en s'assurant que les immigrants soient bien informés sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi, notamment à travers les organismes ethnocommunautaires et ceux dédiés à l'immigration dans la région;	Stratégie interministérielle pour lever les obstacles à l'intégration en emploi des personnes immigrantes
6. en faisant la promotion de l'embauche de main-d'œuvre immigrante comme condition de développement économique et en mettant en valeur la contribution que ces personnes peuvent apporter à l'entreprise;	Stratégie interministérielle...
7. en invitant les responsables gouvernementaux à promouvoir les régions (notamment la région estrienne) lors de voyages de prospection d'investisseurs à l'étranger plutôt que de se limiter à Montréal ou la province de Québec de manière générale;	Gouvernement du Québec
8. en recrutant des immigrants dont les compétences correspondent aux besoins locaux de main-d'œuvre;	Gouvernement du Québec
9. en favorisant l'obtention d'un emploi qui correspond au profil professionnel de l'immigrant;	Stratégie interministérielle
10. en favorisant l'actualisation et la mise à niveau des compétences de même que la reconnaissance des acquis;	Table estrienne de concertation formation-emploi (TECFE)
11. en promouvant l'embauche par les principaux employeurs de la région de personnes-ressources habilitées à gérer la diversité culturelle et favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans leur milieu de travail;	Région par le biais d'une entente spécifique
12. en stimulant l'entrepreneurs hip immigrant par l'entremise d'un encadrement adéquat en matière de familiarisation avec la spécificité de la clientèle francophone nord-américaine, d'études de marché locales et d'un marketing efficace orienté en fonction des spécificités de la région;	Stratégie interministérielle
13. en révisant les exigences de reconnaissance des diplômes et des compétences.	Stratégie interministérielle